

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE AKWABA »

Siège ABIDJAN, ANYAMA QUARTIER RESIDENTIEL
1ère EXTENSION, EN FACE DU GRAND SEMINAIRE, 13 BP
480 ABIDJAN 13., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AKWABA »

Objet : La création, la construction, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la cession, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous hôtels, maisons meublées, restaurant, brasserie, cafés, ainsi que de tous autres établissements ouverts au public et dans lesquels se débitent des objets de consommation L'acquisition et la gestion d'unités touristiques, de marchés et de centres commerciaux ; Toutes opérations, affaires ou entreprises commerciales, industrielles ou autres se rapportant directement ou indirectement à l'hôtellerie, à la restauration, au Tourisme, à l'organisation d'événements touristiques

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, des lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires et notamment la participation de la société ou toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, dont l'objet pourrait se rattacher directement ou indirectement à son objet social, par tous moyens et notamment par voie de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, alliance, d'entente ou d'association en participation ; Plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières entrant dans l'objet social ou susceptibles

d'en favoriser le développement, Et généralement toutes activités commerciales, similaires ou connexes se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ou autrement. Export import ; Transport.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affection hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux; La prise de participation dans toute société existante ou à création;

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, ANYAMA QUARTIER RESIDENTIEL 1ère EXTENSION, EN FACE DU GRAND SEMINAIRE, 13 BP 480 ABIDJAN 13., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TANOH KOFFI FRANCK GUENAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03080 du 03/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39698/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

